

L'ANP sur tous les fronts

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4240 - Ven. 4 - Sam. 5 août 2017 - Prix : 10 DA

Décès d'une femme et de son bébé à Djelfa

Le Conseil national
des droits de l'Homme
s'implique

Page 4

Pour les hadjis de 2015 ou 2016

Les autorités saoudiennes imposent une taxe supplémentaire de 60 000 DA

Page 2

**Trump
tiendra-t-il
malgré tout ?**

Par Mohamed Habili

Donald Trump est encore loin d'avoir bouclé la première année de son mandat, mais il donne déjà l'impression d'un président usé par l'exercice du pouvoir, d'un homme au bout du rouleau. C'est à croire qu'il n'entame pas un premier mandat mais qu'il peine plutôt à en terminer un deuxième, sans perspective d'une réélection. Il n'est à peu près rien de ce qu'il a entrepris depuis qu'il est aux commandes qui n'ait été mis en échec, soit totalement soit partiellement. Et quand ce n'est pas par le système judiciaire, c'est par le Congrès, où pourtant son parti est majoritaire. En ce qui le concerne, il n'a pas connu ne serait-ce qu'un semblant d'état de grâce. A la Maison-Blanche même, autant dire dans son pré carré, il ne compte pas que des amis. Ce sont des collaborateurs à lui, des membres de sa propre administration, des amis personnels peut-être, qui organisent les fuites faisant les choux gras des médias, infiniment hostiles pour les plus importants d'entre eux. La dernière de ces fuites périodiques concerne les textes complets de deux conversations téléphoniques qu'il a eues dans les jours suivant son entrée en fonction, l'une avec le président mexicain et l'autre avec le Premier ministre australien. Aucune n'était destinée à être portée à la connaissance du public, ni dans ses grandes lignes ni à plus forte raison dans ses détails.

Suite en page 3

Bedoui à propos des incendies de forêt

Pas d'indemnisation avant de procéder à des investigations

- Pour la protection de leur richesse forestière/Les autorités publiques disposées à accompagner les particuliers



Ces derniers jours, le pays est le théâtre de terribles incendies. Alors que l'été n'est pas encore terminé, le feu a ravagé des milliers d'hectares de forêts et de plantations d'arbres fruitiers. Plusieurs wilayas sont touchées.

Lire page 3

Coopération algéro-britannique

L'énergie au centre des discussions entre Guitouni et Lord Risby

Page 5

En attendant la finalisation des textes juridiques
Près de 6 400 cartes distribuées pour
tous les métiers des arts et lettres

Page 13

Pour les hadjis de 2015 ou 2016

Les autorités saoudiennes imposent une taxe supplémentaire de 60 000 DA

■ Le pèlerinage coûtera plus cher aux hadjis qui l'ont déjà accompli en 2015 ou 2016. Ces derniers sont appelés à se rapprocher des services de la Banque d'Algérie pour s'acquitter d'une taxe supplémentaire de 60 000 DA, imposée par les autorités saoudiennes. Mais les citoyens âgés de 70 ans qui n'ont pas été tirés au sort pendant dix années de suite, devraient bénéficier d'un traitement de faveur pour leur donner plus de chance.

Par Louiza Ait Ramdane

Taxe supplémentaire de 60 000 DA pour les hadjis de 2015 ou 2016 et un tirage au sort pour les malchanceux. Un tirage au sort exceptionnel a eu lieu dans les différentes wilayas du pays pour donner plus de chance aux candidats ayant plus de 70 ans et n'ayant jamais bénéficié du passeport après 10 tentatives lors des successifs tirages au sort dont le dernier remonte au 25 mars dernier. Tels sont les nouveautés du Hadj 2017.



PHD. R.

En effet, cette année l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) a invité mercredi passé les pèlerins ayant effectué le Hadj en 2015 ou en 2016 et devant se rendre aux Lieux saints cette année, à se rapprocher des services de la Banque d'Algérie pour s'acquitter d'une taxe supplémentaire de 60 000 dinars algériens imposée par les autorités saoudiennes. «Les autorités saoudiennes ont imposé aux pèlerins ayant accompli le Hadj en 2015 ou 2016 et devant se rendre aux Lieux saints cette année de s'acquitter d'une somme supplémentaire estimée à 2 000 rials saoudiens», a précisé l'ONHO dans un communiqué. L'Office a invité les pèlerins concernés par cette mesure à se rapprocher des services de la

Banque d'Algérie pour s'acquitter de la taxe (60 000 DA) avant de quitter le territoire national, en veillant à présenter, au niveau des aéroports de départ, le reçu de paiement de cette taxe accompagné du reçu de règlement des frais du Hadj auprès des services de la banque. Autre nouveauté, les «malchanceux» qui s'inscrivent chaque saison sur les listes des candidats pour accomplir les rites du Hadj, ont eu un traitement de faveur. Un tirage au sort exceptionnel a eu lieu dans les différentes wilayas du pays pour donner plus de chance à ces candidats n'ayant jamais bénéficié du passeport après 10 tentatives lors des successifs tirages au sort dont le dernier remonte au 25 mars dernier. A noter que plus de 18 000

candidats répondant à ces deux critères participent à cette opération. Une injustice que le ministre des Affaires religieuses a corrigée cette année en indiquant qu'il recherchait un nouveau mécanisme pour permettre aux citoyens n'ayant pas été tirés au sort, pendant dix années de suite, d'accomplir le Hadj.

Le ministre, qui tient toujours à améliorer le déroulement du Hadj pour la prochaine saison, fera savoir que l'Algérie est prête à coopérer avec l'Arabie saoudite en matière de visa électronique.

S'agissant de la nouvelle taxe de 2 000 rials (l'équivalent de 500 euros), imposée par l'Arabie Saoudite au titre du visa d'entrée sur son territoire pour les personnes ayant accompli le Hadj au

cours des 5 dernières années, le ministre indique que l'Arabie saoudite «est libre et souveraine dans ses décisions». Il ajoute, à ce propos, que la Commission de préparation du Hadj 2017 s'est réunie sous la présidence de la tutelle et a pris toutes les mesures nécessaires pour l'identification des hadjis (plus de mille) tenus de s'acquitter de cette taxe supplémentaire. Le ministre indique également qu'une demande a été adressée aux services du Premier ministre en vue d'approuver «le transfert de ces montants vers l'Arabie saoudite».

Pour rappel, le premier départ des hadjis est prévu le 6 août prochain.

L. A. R.

Caches pour terroristes découvertes, mines et substances explosives saisies

L'ANP sur tous les fronts

Dans lesquelles se trouvaient trente-quatre mines, des substances explosives et des moyens de détonation, des munitions, ainsi que 12 téléphones portables prêts à exploser, ont été découvertes avant-hier à Médéa. De même, 80 kg de substances explosives, un obus pour mortier et une mine de confection artisanale ont également été trouvés à Boumerdès et Batna par les détachements de l'Armée nationale populaire relevant des zones concernées.

Veillant au grain, les détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) multiplient les assauts, dans le cadre de la lutte antiterroriste, dans différentes régions du territoire national, notamment celles connues pour avoir été le fief des groupes terroristes dans les années de braises et bien après afin d'éradiquer les résidus du terrorisme.

A ce titre, outre la traque quasi quotidienne des terroristes résiduels qui s'entêtent aveuglément avec leur désir de nuire, ou le démantèlement de réseaux de soutien au terrorisme, il ne se passe pas en effet une semaine sans que les éléments de l'ANP ne mettent la main sur des abris de terroristes pour la plupart faisant guise d'atelier de confection d'armes artisanales, dans lesquels sont effectivement trouvées des substances chimiques pour la fabrication d'explosifs, des munitions et autres armes à feu et armes blanches. Dans ce contexte, deux coups de filet ont été opérés par les forces de l'ANP. Le dernier remonte à avant-hier où deux caches pour terroristes dans lesquelles se trouvaient trente-quatre mines, des substances explosives et des moyens de détonation, des munitions, ainsi que 12 téléphones portables prêts à explo-

ser ont été découverts. Le deuxième a été effectué mercredi dernier dans les régions de Boumerdès et Batna où pas moins de 80 kg de substances explosives, un obus pour mortier et une mine de confection artisanale ont également été décelés, selon des communiqués parvenus séparément à la rédaction. De ce fait, s'il est clair que l'épisode des années qui a ensanglanté le pays est bel et bien derrière nous, la conjoncture régionale explosive impose une vigilance permanente de la part de tous, mais particulièrement des forces de sécurité, toutes confondues.

Par ailleurs, à cette mission de sécurisation du territoire, les éléments de l'ANP sont également sur le front, tout aussi dangereux, de la criminalité organisée. Drogue, contrebande, immigration et émigration clandestines... restent aussi leur lot quo-

tidien. A ce sujet, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur militaire de Béchar a arrêté trois narcotrafiquants en possession de trois kilogrammes de kif traité. A Illizi et In Amenas, des détachements de l'ANP ont intercepté près des frontières trois fusils de chasse, une quantité de munitions, deux véhicules tout-terrain, dont un chargé de produits pyrotechniques. Par ailleurs, 14 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Tiaret. D'autre part, des unités de gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale ont déjoué à Souk Ahras, Tébessa, El-Tarif et Khenchela, des tentatives de contrebande de plus de 22 434 litres de carburant. Par ailleurs, un détachement de l'ANP relevant du secteur militaire d'Oran en coordination avec les éléments des Douanes de Maghnia, wilaya de

Tlemcen, ont arrêté «deux narcotrafiquants et saisi 92 kilogrammes de kif traité, ainsi que deux véhicules». A Tamanrasset, un détachement de l'ANP a intercepté, quant à lui, «treize contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain, 11 détecteurs de métaux et un téléphone satellitaire», tandis que d'autres détachements ont saisi «un véhicule tout-terrain chargé de plus de 3 360 unités de produits détergents à In Guezzam, ainsi que des explosifs et des moyens de détonation», a noté le ministère de la Défense nationale. D'autre part, des unités de gardes-côtes ont déjoué à Annaba des tentatives d'émigration clandestine de «trente quatre personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», tandis que «22 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines» ont été arrêtés à Tindouf et Illizi.

Lynda Naili

Bedoui à propos des incendies de forêt

Pas d'indemnisation avant de procéder à des investigations

■ Ces derniers jours, le pays est le théâtre de terribles incendies. Alors que l'été n'est pas encore terminé, le feu a ravagé des milliers d'hectares de forêts et de plantations d'arbres fruitiers. Plusieurs wilayas sont touchées.

Par Meriem Benchaoua

C'est beaucoup, comparé aux dégâts de l'an dernier à la même période : 5 440 hectares en 2016. Certains foyers sont encore actifs. Le bilan devrait s'alourdir dans les prochains jours. Malgré les efforts des autorités faits auprès des citoyens pour protéger l'environnement, les feux semblent de plus en plus violents chaque année. Revenant sur ce fléau plus dévastateur que les années précédentes, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a affirmé, jeudi à El-Tarf, lors d'une séance de travail avec les cadres et les directeurs des différents services, consacrée au dossier relatif aux feux de forêt, qu'*«il n'y aura pas d'indemnisation avant de procéder à des investigations afin que les indemnités soient versées aux véritables victimes et ce, conformément aux instructions du président de la République»*. Le ministre a affirmé que *«les responsables de ces incendies seront traduits en justice»*, précisant que *«certains ont tenté d'endommager les ressources forestières à des fins personnelles»*. Après avoir rappelé que la wilaya de Béjaïa a été *«la plus touchée»*, M. Bedoui a souligné que l'Etat, en application des instructions du président de la République, a mis en place tous les moyens nécessaires pour maîtriser ces incendies. Le ministre a appelé à une meilleure coordination entre la Protection civile algérienne et son homologue tunisienne pour faire face aux incendies au niveau des régions frontalières. M. Bedoui, qui inspectait une opération d'extinction des incendies dans les communes de



Souarekh, Oum Tbouli et El Aioun, a rassuré les citoyens du soutien de l'Etat tout en les incitant à prêter main-forte aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Protection civile et de la Direction des forêts, avant de saluer les efforts déployés par ces derniers face à cette situation.

Arrestation de plusieurs pyromanes

Par ailleurs, plusieurs individus qui *«étaient à l'origine»* des feux de forêt que connaissent certaines wilayas, ont été arrêtés et présentés devant la justice, a annoncé, jeudi à Souarekh,

commune frontalière d'El Tarf, le ministre de l'Intérieur. *«Ces incendies sont principalement dus à la canicule mais il y a des criminels qui ont usé de tous les moyens pour aggraver la situation. Certains ont été arrêtés suite à des enquêtes menées par les différents services de sécurité (Police et Gendarmerie nationales)»*, a précisé le ministre lors de son inspection d'une opération d'extinction des feux de forêt par les services de la Protection civile. *«Les responsables de ces incendies seront traduits en justice»*, a souligné M. Bedoui. Il a indiqué, à ce propos, que 4 personnes ont été arrêtées dans la wilaya d'Annaba et d'autres dans la wilaya de Bouira. Le

ministre a appelé les cadres de la Protection civile et de la Direction des forêts à la protection du Parc national d'El Kala et à une meilleure coordination avec leurs homologues tunisiens. M. Bedoui a par ailleurs indiqué qu'un décès a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès, et a présenté les condoléances du gouvernement à la famille de la victime. Le ministre a incité les citoyens et les élus locaux à prêter main forte aux agents de la Protection civile et aux services de la Direction des forêts sachant que cette région est caractérisée par une couverture forestière dense.

M. B.

Pour la protection de leur richesse forestière

Les autorités publiques disposées à accompagner les particuliers

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, hier à Béjaïa, que les autorités publiques étaient disposées à accompagner les particuliers

pour la protection de leur richesse forestière, à travers un programme similaire à celui destiné à la protection des superficies forestières publiques. Evaluant les dégâts causés par les feux de forêt dans la commune de

Toudja, M. Bedoui qui a également écouté les préoccupations des citoyens de la commune, a indiqué que les autorités publiques *«sont disposées à accompagner les particuliers pour la protection de leur riches-*

se forestière, à travers un programme similaire à celui destiné aux superficies forestières publiques», d'autant que *«50% de la superficie forestière de la wilaya de Béjaïa sont détenus par des particuliers»*. Ce programme prévoit *«l'ouverture et l'aménagement de sentiers, chemins et routes de forêts et la mobilisation de tous les moyens pour la protection de la richesse forestière du pays»*, a-t-il précisé. Le ministre a indiqué que plus de 1 200 feux de forêt avaient été recensés dans 13 wilayas, évoquant des motifs criminels à l'origine du déclenchement de ces feux. Les services de sécurité et de gendarmerie poursuivent leurs enquêtes pour déterminer les véritables causes de ces feux, soulignant que plusieurs suspects avaient été arrêtés dans plusieurs wilayas sinistrées

M. H.

John Desrocher confirmé ambassadeur des Etats Unis en Algérie

LE SÉNAT américain a confirmé jeudi la nomination de John Desrocher comme ambassadeur des Etats-Unis en Algérie en remplacement de Mme Johan Polaschik.

Quelques 65 nominations ont été approuvées en bloc par le sénat en même temps que celle de M. Desrocher. Devant la commission des affaires étrangères de la chambre haute du parlement américain, le nouvel ambassadeur, a souligné que les

relations entre les deux pays se sont renforcées ces dernières années et devenues *«plus étendues et plus profondes»*.

Desrocher a énuméré trois principaux axes de son programme pour l'Algérie à savoir renforcer la coopération sécuritaire, développer le commerce et l'investissement, et travailler avec les homologues algériens, alors qu'ils poursuivent les réformes économiques et politiques, a-t-il dit. Alger et Washington ont tenu

ces dernières années des consultations à haut niveau avec la participation des institutions des deux pays, a rappelé le diplomate américain, citant en cela les différentes sessions de dialogue stratégique et militaire organisées jusqu'ici. *«Cela illustre la valeur que les deux pays accordent à leur partenariat croissant»* a déclaré l'ancien sous secrétaire d'Etat adjoint pour l'Egypte et le Maghreb.

APs.

LA QUESTION DU JOUR

Trump tiendra-t-il malgré tout ?

Suite de la page une

Le journal qui en a eu la primeur, le *Washington Post* en l'occurrence, n'a même pas cherché à cacher qu'il les tenait de l'intérieur de la Maison-Blanche. Comme si au point où on en était désormais, plus besoin de s'embarasser de précautions de ce genre. Depuis six mois, les démocrates faisaient pression sur les républicains pour les amener à s'unir à eux à l'effet d'enclencher le processus de destitution de Donald Trump, mais sans parvenir une seule fois à les faire voter comme eux. Mais voilà que les deux camps votent à l'unisson de nouvelles sanctions contre la Russie, dans l'intention évidente de gêner la politique russe de Donald Trump. A la limite, peu importe les motifs allégués, l'important à relever, c'est que pour la première fois s'est constitué un bloc anti-présidentiel au sein du Congrès, un précédent qui pourrait bien en inspirer d'autres. La preuve est désormais faite en tout cas qu'une coalition par-delà le principal clivage politique est quelque chose de faisable. La divulgation des deux conversations téléphoniques n'est pas un hasard, elle vient au contraire dans le prolongement de ce premier grand revers subi par Donald Trump. Il s'agit de pousser l'avantage, d'affaiblir encore plus le président, mais la fuite est destinée à un autre public. Maintenant que d'une certaine façon l'immunité parlementaire du président est levée, il importe de s'attaquer à son soutien en dehors des institutions, c'est-à-dire à ses électeurs, vers lesquels lui-même a l'habitude de se tourner quand il se sent en difficulté. La publication de la conversation avec le président mexicain, qui tout de même remonte au mois de janvier, vise à montrer le ton très conciliant dont usait Donald Trump avec son interlocuteur s'agissant du mur entre leurs deux pays, censé s'ériger aux seuls frais du Mexique. Un ton fort pas exactement celui auquel l'électeur de Trump se serait attendu. Quant à l'autre conversation, portant sur un engagement pris par Obama d'accueillir quelques centaines de réfugiés économiques arrivés en Australie par bateaux, il semble que sa publication vise aussi bien à brouiller les pistes qu'à montrer un Trump bien plus conciliant en matière d'immigration qu'on ne le croirait.

M. H.

et présentées à la justice. Dans la commune de Toudja, M. Bedoui a salué l'élan de solidarité des comités de villages et leur contribution dans l'extinction des feux, outre les efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), des unités de la Protection civile et des agents forestiers.

R. N.

Décès d'une femme et de son bébé à Djelfa

Le Conseil national des droits de l'Homme s'implique

■ Suite à l'affaire du décès d'une parturiente et de son bébé à Djelfa, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) s'implique et dépêche une délégation sur place pour s'enquérir des circonstances du drame.

Par Yacine Djadel

Une première une Algérie. La mort récente d'une femme enceinte de 23 ans et de son bébé dans la wilaya de Djelfa, après s'être vu refuser la prise en charge dans trois CHU, a suscité moult réactions au sein de la société. Au vu des circonstances encore pas claires du décès de la jeune femme, le ministère de la Santé a tout de suite réagi en instruisant une enquête immédiate pour déterminer les causes réelles de sa mort. Dans un communiqué rendu public samedi dernier via l'agence officielle, le ministère promet des sanctions sévères contre tous les auteurs de la négligence. «*Toute personne ayant fait preuve de négligence et de laisser-aller dans cette affaire sera sévèrement sanctionnée à la lumière du rapport définitif que remettra la commission d'enquête, et ce, parallèlement à*

l'action en justice en cours», a-t-il indiqué. Pour montrer l'engagement de l'Etat dans le secteur de la santé publique, de l'affaire a suscité la réaction du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). Ce dernier a indiqué mercredi qu'une délégation s'est rendue dans la wilaya de Djelfa pour s'enquérir des circonstances du décès de la parturiente. Il n'a pas manqué de souligner qu'il suit avec intérêt la situation sanitaire dans le pays. Il s'agit d'une responsabilité dans le cadre de sa mission en tant qu'instance constitutionnelle nationale indépendante, a indiqué un communiqué du Conseil. C'est une première en Algérie par le fait de réagir massivement lors d'un incident de ce type. Une manière de répondre aux récentes mesures annoncées par le ministre de la Justice, Tayeb Louh, concernant l'appli-



PHOTO

cation sur le terrain des textes de loi en vigueur. Le wali de Djelfa, Hamena Guenfaf, a quant à lui instruit la Direction de la santé de sa wilaya à l'effet de prendre des mesures pour suspendre et faire passer en conseil de discipline les responsables de la négligen-

ce ayant causé la mort d'une femme et de son bébé, ont fait savoir, hier, les services de la wilaya. Dans une déclaration à la presse jeudi, le wali a insisté sur l'impératif de prendre les mesures fermes conformément à la loi quant à de tels incidents,

d'autant qu'il s'agit-là de vies humaines. A ce propos, selon le CNDH il est important de rappeler que le droit à la santé est un droit fondamental étroitement lié au droit à la vie, a ajouté la même source. Et de souligner que le droit à la santé est garanti par la Constitution et les Chartes internationales adoptées par l'Etat algérien. Apportant son soutien sans faille à la famille de la victime, le CNDH a indiqué qu'il publiera prochainement, à l'occasion de ses visites à travers le territoire national, un rapport sur la situation de la santé en Algérie. En somme, il est clair que la société civile se doit de réagir elle aussi davantage pour que ces incidents dramatiques ne se reproduisent plus.

Y. D.

Le propriétaire s'apprêtait à les jeter dans un oued

25 quintaux de pomme de terre avariée saisis à Aïn Defla

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Khémis Miliana (Aïn Defla) viennent de saisir 25 qx de pomme de terre avariée que le propriétaire s'apprêtait à jeter dans un oued limitrophe de la ville, a indiqué le commandant de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de cette localité. Au cours d'un contrôle routinier effectué sur la route nationale (RN) 4, les gendarmes ont arrêté un camion dont la fouille a permis de trouver 25 qx de pomme de terre impropres à la consommation dont le propriétaire était sur le point de le jeter dans l'oued Soufaya limitrophe de la ville dans le but de s'en débarrasser, a indiqué le commandant Djouldane Djelloul, en marge d'une opération inopinée de lutte contre la criminalité lancée mercredi dernier en soirée dans les régions de Khémis

Miliana et Djendel. Une fois les procédures réglementaires achevées, un PV a été dressé à l'encontre du mis en cause avant de le présenter aux instances judiciaires, a précisé la même source. Par ailleurs, 91 bouteilles de boissons alcoolisées de diverses marques ont été retrouvées pratiquement au même endroit, a signalé la même source. S'exprimant sur l'opération inopinée ayant ciblé les fiefs de la criminalité à Khémis Miliana et Djendel, le responsable de la police judiciaire du groupement de la Gendarmerie nationale de Aïn Defla, le commandant Mouhalel Sofiane, a déclaré qu'elle visait la lutte contre le crime sous toutes ses formes en vue d'en prémunir les citoyens de ses effets nuisibles. Cette opération vise également à arrêter les personnes condamnées

dans des affaires criminelles et qui sont recherchées par les services de sécurité et les instances judiciaires, a-t-il ajouté. La même opportunité a également permis de mettre en évidence la place qui échoit au citoyen dans l'équation sécuritaire, a-t-on précisé de même source, invitant le citoyen à signaler tout comportement qu'il juge à même de porter atteinte à l'ordre public en appelant le 10 55. Dans le sillage de cette opération inopinée, une campagne de prévention contre les accidents de la route a été organisée au profit des automobilistes en vue de les sensibiliser sur les risques encourus par l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route particulièrement durant la saison estivale caractérisée par un grand trafic sur les routes proches du littoral.

Ghania C.

Au 3^e jour des inscriptions universitaires 2017-2018

81,74% des nouveaux bacheliers se sont préinscrits

Le nombre des nouveaux bacheliers qui se sont préinscrits au niveau des universités s'élève, au troisième jour de cette opération (avant-hier), à 279 341, soit 81,74% du nombre total des bacheliers, selon les statistiques globales fournies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le nombre d'accès (signatures) des nouveaux bacheliers au site des inscriptions, s'est établi à 326 992 à 14h32, soit 95,68% du nombre total des bacheliers, précise la même source. Un total de 341

744 bacheliers ont décroché le baccalauréat cette année, selon la même source. Le ministère suit les opérations de pré-inscription en temps réel au niveau national grâce à un système informatique performant, a-t-on précisé. Le calendrier des opérations d'inscription à l'université pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2017-2018 s'étalera du 1^{er} août au 16 août, rappelle-t-on. La période des préinscriptions s'étalera du 1^{er} au 3 août 2017, alors que la confirmation des inscriptions aura lieu les 4 et 5 août.

Cette opération coïncide avec les portes ouvertes sur les établissements d'enseignement supérieur qui s'étalent du 26 juillet au 5 août prochain.

Le traitement des fiches de vœux est prévu du 6 au 11 août prochain et les résultats des préaffectations seront annoncés le 11 août au soir. La phase des concours et entretiens aura lieu les 12 et 13 août prochain. Le ministère de l'Enseignement supérieur avait annoncé dans ce cadre que la plateforme électronique dédiée aux demandes de changements autorisés sera

ouverte les 5 et 6 septembre. Ces demandes seront examinées entre le 7 et 9 septembre, la période des inscriptions finales étant fixée entre le 10 et 14 septembre. Par ailleurs, les nouveaux bacheliers auront la possibilité, cette année, d'adresser les demandes d'hébergement à partir du 16 août prochain, date à laquelle ils seront fixés quant à leur orientation. La rentrée universitaire pour les nouveaux étudiants aura lieu le 17 septembre 2017, alors qu'elle débutera, pour les anciens, le 5 du même mois.

Mustapha Z.

Construction de l'usine d'ammoniac de Mers El Hadjadj

Sonatrach annonce le règlement à l'amiable du conflit

La société El Djazairia El-Omania Lil Asmida (AOA) d'une part, et Mitsubishi Heavy Industries Ltd (MHI) et Daewoo Engineering & Construction Co Ltd (DEC) d'autre part, sont parvenus récemment à un accord global, portant règlement à l'amiable des différends relatifs au contrat pour la construction d'une usine d'ammoniac et d'urée à Mers El Hadjadj (Arzew), conclu en avril 2008 entre AOA et MHI-DEC, a indiqué

Sonatrach sur son site web. Cet accord qui met fin, à l'amiable, aux procédures d'arbitrage «permet de renforcer davantage les relations de coopération dans l'intérêt des parties», note la même source. Cet accord permet ainsi «le redémarrage immédiat de l'usine et la reprise de la production», précise-t-elle.

Pour rappel, ce complexe de production de l'ammoniac et de l'urée, mis en service en

2015 pour un coût d'investissement de 2,6 milliards de dollars, est situé sur le prolongement de la zone pétrochimique d'Arzew vers Mers El Hadjadj, sur une superficie de 75 hectares. La société EL Djazairia El Omania Lil Asmida (AOA) est une filiale commune du groupe Sonatrach (qui en détient 51% du capital) et du groupe omanais Suhail Bahwan.

R. N.

Proposés à la vente Saisie de 100 kg de poissons avariés dans la wilaya de Djelfa

CENT KILOGRAMMES de poissons avariés exposés à la vente par un commerçant ont été saisis récemment dans la wilaya de Djelfa par les forces de police en compagnie de la commission intercommunale d'hygiène et de protection de la santé, lors d'une opération de contrôle au niveau des marchés, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors d'une opération de contrôle au niveau du centre-ville de Djelfa, les forces de police de la sûreté de daïra d'El Idrissia (wilaya de Djelfa) en compagnie de la commission intercommunale d'hygiène et de protection de la santé, «ont saisi 100 kg de poissons avariés d'une valeur de 41 300 DA, exposés à la vente par un commerçant ambulants», a indiqué le communiqué. Le commerçant a été arrêté pour «fraude et vente de produits impropres à la consommation». Le mis en cause a été présenté aux juridictions compétentes, a ajouté la même source. Les services de police ont envoyé un échantillon du poisson avarié au service de qualité et de lutte contre la fraude, relevant de la Direction du commerce de la wilaya de Djelfa. Les résultats ont démontré que le produit saisi était avarié et impropre à la consommation, a expliqué la même source. La quantité de poissons avariés a été détruite, conformément aux procédures en vigueur, conclut le communiqué. **Zakaria N./Communiqué**

Coopération algéro-britannique

L'énergie au centre des discussions entre Guitouni et Lord Risby

■ Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a reçu, jeudi à Alger, l'envoyé du Premier ministre britannique pour les affaires économiques et commerciales avec l'Algérie, Lord Richard Risby, avec lequel il a évoqué les opportunités de coopération énergétique entre l'Algérie et le Royaume-Uni, a indiqué le ministère dans un communiqué.

P.H.C.R.



Par Salem K.

Lors de cet entretien, les deux parties ont échangé leurs points de vues sur la situation économique et énergétique mondiale, la sécurité énergétique dans le monde ainsi que l'évolution des marchés pétroliers et des efforts

déployés pour les équilibrer sur les moyen et long terme, note la même source. Ils ont également abordé les relations de coopération entre les deux pays qu'ils ont qualifiées d'«excellentes», tout en évoquant notamment les opportunités d'affaires et d'investissements et les voies et moyens de faciliter la concrétisation des projets menés en commun. M. Guitouni a donné, à cette occasion, un aperçu général sur la politique énergétique algérienne et les opportunités offertes dans l'amont pétrolier et gazier, en particulier dans le ren-

forcement des capacités et moyens de production, et dans l'exploration, y compris en offshore. Le ministre a aussi insisté sur la volonté de l'Algérie d'ouvrir davantage pour mieux valoriser ses ressources en hydrocarbures et pour explorer et exploiter son patrimoine minier en hydrocarbures en investissant dans le domaine de la pétrochimie et des industries de transformation. Lord Risby a manifesté, quant à lui, la volonté de son pays de développer les relations d'affaires avec l'Algérie, avec qui le Royaume-Uni entre-

tient des relations «excellentes». «La réputation de l'Algérie est d'être un fournisseur fiable», a-t-il déclaré avant d'ajouter que «le Royaume-Uni veut investir davantage en Algérie et continuer de construire des relations d'affaires aussi fructueuses que celles déjà concrétisées avec de grandes entreprises britanniques».

Le ministre reçoit l'ambassadeur de France en Algérie

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a

reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, avec lequel il a évoqué les opportunités d'investissement et de partenariat dans le domaine de l'énergie entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties «ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et ont évoqué les opportunités d'investissement et de partenariat, notamment dans le domaine de l'exploration, la production et la transformation des hydrocarbures ainsi que dans les énergies renouvelables», a précisé la source.

Les deux parties ont également évoqué l'évolution des marchés pétroliers et la situation économique et énergétique mondiale.

S. K./APS

Produits alimentaires de base Hausse des prix mondiaux

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont augmenté de 10% en juillet par rapport à juillet 2016, a indiqué jeudi l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web. Cette augmentation est due principalement à la hausse des cotations liées aux céréales, au sucre et aux produits laitiers, explique cette organisation onusienne. L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet de suivre l'évolution des prix des cinq principaux groupes de produits alimentaires sur les marchés internationaux, affichait une moyenne de 179,1 points en juillet, soit son plus haut niveau depuis janvier 2015, soulignant par ailleurs une hausse de 2,3% par rapport à juin 2017. Ainsi, en juillet, les prix des céréales étaient en hausse de 5,1%. Leur indice a augmenté de manière constante pendant ces trois derniers mois,

aidé par des cotations solides sur le riz et le blé, selon la FAO. Quant à la valeur du blé, elle a connu une forte hausse en juillet lorsque les récoltes de blé du printemps en Amérique du nord se sont vues freinées par un climat particulièrement chaud et sec tandis que la crispation saisonnière a entraîné une hausse des prix du riz. D'autre part, les prix du maïs sont restés relativement stables. S'agissant des produits laitiers, les prix ont augmenté de 3,6% en juillet en raison notamment à la hausse des prix du beurre, du fromage et du lait entier en poudre. Des disponibilités d'exportation réduites ont contribué à une nouvelle hausse du prix du beurre en juillet, creusant l'écart entre les cotations liées au beurre et celles liées aux autres produits laitiers, souligne la FAO. Pour ce qui est du sucre, les prix ont augmenté de 5,2% en juillet, marquant ainsi la première hausse mensuelle depuis le début de l'année. A ce

propos, il a été signalé que la forte valorisation de la monnaie brésilienne a été le principal facteur qui a conduit au rebondissement de la valeur du sucre. Cependant, malgré cette dernière hausse, les prix du sucre restent bien au-dessous du niveau de l'année dernière à la même période. Par contre, les prix des huiles végétales ont connu une baisse de 1,1% depuis juin pour atteindre son plus bas niveau depuis août 2016. Cette baisse s'explique, selon la FAO, en grande partie par de bonnes perspectives de production pour l'huile de palme dans le sud-est de l'Asie et par la faiblesse de la demande mondiale d'importations. Quant aux prix de la viande, ils sont restés stables. En juillet, la hausse des prix mondiaux de la viande bovine a été compensée par un fléchissement des prix dans les secteurs de la viande bovine et de la volaille, explique l'organisation.

Safia T./Agences

Prix

Le Brent clôture à 52,64 dollars à Londres

Les cours du pétrole progressaient jeudi en fin d'échanges européens à l'approche de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires la semaine prochaine et boostés également par la baisse des réserves américaines. En fin d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 52,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 28 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de

septembre gagnait 6 cents à 49,65 dollars. «Le pétrole remonte alors que l'Opep et ses partenaires se réuniront pendant deux jours à Abu Dhabi en début de semaine prochaine. Les plus grands producteurs devraient pousser tous les membres à respecter les objectifs de limitation de la production», a noté un analyste. L'Opep et d'autres producteurs, dont la Russie, cherchent à rétablir l'équilibre du marché mondial en limitant leur production, mais plusieurs participants à l'accord commencent à dépasser leurs objectifs. D'autre part, les prix du pétrole remontaient depuis mercredi

matin, poussés par la baisse des réserves américaines, sans dépasser leur niveau de début de semaine. «La croissance de la demande est robuste aux Etats-Unis, comme l'a montré le rapport hebdomadaire du Département américain de l'Énergie (DoE), mais elle augmente également dans le reste du monde», ont estimé des analystes. «Nous restons cependant prudents quant aux perspectives de septembre et d'octobre, car la saison sera moins favorable à la demande», ont-ils tempéré. La demande d'essence grimpe en été.

APS

Sous le coup d'un regain du yen face à un dollar La Bourse de Tokyo ouvre en nouvelle baisse

LA BOURSE de Tokyo a ouvert en nouvelle baisse hier, sous le coup d'un regain du yen face à un dollar sous pression après la publication d'un indicateur américain décevant. A la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 0,40% (-79,47 points) à 19 949,79 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait 0,30% (-4,86 points) à 1 628,96 points. Sur le volet des changes, le dollar est tombé sous la barre des 110 yens, à 109,92 yens (contre 110,70 yens jeudi) à la fermeture de la place tokyoïte. L'euro fléchissait aussi, autour de 130,60 yens (contre 131,15 yens la veille).

R. E.

— Techniques de plantation et de transformation de l'aloë vera —

Plus de 40 jeunes formés dans la wilaya de Khenchela

■ Au moins 43 jeunes dans la wilaya de Khenchela ont été formés aux techniques de plantation et de transformation de l'aloë vera à l'initiative de la Direction locale des services agricoles (DSA), a-t-on appris, jeudi, des responsables de ce secteur.

Par Lydia O.

Le chef du service de l'inspection vétérinaire et de la santé végétale au sein de cette direction, Radia Benkhefifa, a précisé que les jeunes ayant bénéficié de cette formation, organisée en juillet dernier, ont été choisis par l'Association des jeunes pour le développement et la renaissance de la wilaya de Khenchela, soutenue par le programme d'appui Jeunesse-Emploi (PAJE) en Algérie dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement algérien et l'Union européenne. La formation, tenue à la Chambre d'agriculture de la wilaya, les stagiaires se sont familiarisés, au cours de cette session de trois jours à travers des cours théoriques avec, entre autres, les méthodes de plantation de l'aloë vera, les conditions convenables pour son développement ainsi que sa classification, a détaillé la même source. La deuxième phase de cette formation, prévue en septembre prochain dans une des pépinières de la wilaya, sera consa-



crée aux cours pratiques et encadrés par des cadres de la DSA, a-t-on noté. L'objectif de cette initiative, supervisée par les services de la DSA, est d'encourager le travail associatif et de mettre en exergue l'importance du travail avec la collaboration du secteur agricole, a affirmé M^{me} Benkhefifa. De son côté, la présidente de l'Association des jeunes pour le développement et

la renaissance de la wilaya de Khenchela, Chahrazed Seghiri, a indiqué que cette formation est la première du genre à l'échelle locale, consacrée à la frange de jeunes âgés entre 18 et 35 ans dont certains à besoins spécifiques, soulignant que des sessions de formation similaires sont également prévues dans la wilaya. L'organisation de la prochaine étape de cette formation

visé aussi à orienter cette frange de jeunes à créer leurs micro-entreprises spécialisées dans la plantation de l'aloë vera, a-t-elle indiqué, soulignant que cette plante médicinale sera achetée et transformée en huile par la même association, comme «une première expérience en Algérie».

L. O./APS

Oran/AEP

Un taux de satisfaction de plus de 95% en H/24

La wilaya d'Oran enregistre, en matière d'alimentation en eau potable (AEP) en H/24, un taux de satisfaction qui oscille entre 95 et 96%. a-t-on appris du directeur des ressources en eau. «Avec le transfert du réservoir de Araba, d'une capacité de 95 000 mètres cubes en cours de réalisation, devant assurer l'alimentation de la région de Oued Tlélat (17 000 logements), nous passerons à un taux de 100% en H/24 au niveau de la wilaya d'Oran», a assuré Djelloul Tarchoune lors d'une rencontre de l'exécutif, indiquant que le taux d'avancement des travaux de ce réservoir est de 70%. Selon le même responsable, les besoins en alimentation en eau potable sont estimés à 385 000 m³/jour pour une production totale de 450 000 m³/jour

notamment avec l'arrivée de la saison estivale, rappelant que la grande partie d'approvisionnement de ce précieux liquide est assurée par la méga station d'El Mectaa, dotée d'une capacité de 500 000 m³/j. M. Tarchoune a expliqué, dans ce sens, que 250 000 m³/j d'eau potable sont produites par la wilaya d'Oran. Le restant provient de transfert d'autres systèmes, dont 120 000 m³/jour de la wilaya d'Aïn Témouchent et de la station de dessalement de l'eau de mer «Kahrama» d'Arzew (90 000 m³/jour). En matière d'assainissement, plusieurs points noirs ont été signalés, à savoir le déversement des eaux usées d'entités économiques polluantes situées au niveau de la zone industrielle de Hassi Bounif et l'absence de contrôle de cer-

taines installations classées par la direction de l'environnement de la wilaya, qui a plaidé pour un travail de coordination pour mettre en demeure ces unités polluantes, à s'équiper d'un système de traitement des déchets. Les eaux rejetées doivent répondre également aux normes pour passer par le collecteur d'hygiène, a fait observer le directeur des ressources en eau qui a souligné que les pouvoirs publics ont consenti d'importants investissements pour assurer une couverture totale en matière d'assainissement, à travers la réalisation de stations de traitement et d'épuration des eaux usées dont celles d'El Kerma (270 000 m³/j).

Hatem D./Agences

Boumerdès

Plus de 8 000 oliviers et 9 ha d'arbres fruitiers ravagés par les feux

Plus de 8 000 oliviers et 9 ha d'arbres fruitiers ont été ravagés par les incendies qui se sont déclarés ces derniers jours dans la wilaya de Boumerdès, suite aux fortes vagues de chaleur, selon un bilan préliminaire des dégâts rendus public par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Le recensement des dégâts occasionnés par les feux dans le secteur agricole se poursuit toujours, notamment au niveau des communes des Issers, Timezrit, Thénia, Taourgua, Afir et Keddara, a indiqué le directeur par intérim de la DSA, Messaoudi Rachid. Selon

le responsable, la quarantaine de foyers d'incendie recensés à travers la wilaya, ont également causé la mort de 3 000 poussins à Taourgua, outre la perte de deux étables de poulets à Thénia, la mort de 12 têtes ovines aux Issers, et la perte d'une centaine de ruches d'abeilles à travers les communes touchées par les feux. D'autre part, près de trois ha de blé ont été ravagés dans de nombreuses régions de la wilaya, en plus de 3 000 bottes de fourrage destiné au bétail. Le même responsable a signalé le recensement de ces dégâts sur

le terrain, suite à des plaintes présentées par les agriculteurs concernés. Par ailleurs, le chargé de la communication auprès de la Protection civile de la wilaya, le capitaine Ait Kaci Ahmed, a fait part, à l'APS, de l'enregistrement, durant ces dernières 48 h de pas moins de 132 interventions effectuées par les éléments de la Protection civile, pour éteindre une dizaine de grands foyers d'incendie et d'autres secondaires. Ces foyers déclarés principalement dans les communes d'Aumale, Ouled Aissa, Afir, Issers, Zemmouri, Legata et Bordj Menail, ont rava-

gé, selon le même responsable, une soixantaine d'hectares de forêt, d'arbres fruitiers et de surfaces agricoles, au moment où un jeune de 20 ans a péri par le feu dans la forêt Koudiette Laàrayess de la banlieue de la commune de Legata. En outre, 35 habitations ont été sauvées des flammes, au même titre que de grandes surfaces agricoles et de forêts, grâce à la mobilisation de pas moins de 100 sapeurs-pompier, 24 camions anti-incendie et 4 ambulances, a assuré le capitaine Ait Kaci Ahmed.

L. A./Agences

Direction du commerce de Constantine
76 appels reçus au numéro vert «1020» depuis sa mise en service

LES SERVICES de la direction du commerce de la wilaya de Constantine ont reçu 76 appels téléphoniques de citoyens au numéro vert «1020» depuis sa mise en service, visant à signaler des dépassements commis par des commerçants, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette direction. Ces appels ont été enregistrés entre le 18 avril 2017, date de mise en service de ce numéro vert, et le 31 juillet 2017, donnant lieu à 163 interventions des brigades de la direction du commerce, a indiqué Azzeddine Ghomazi, responsable de la cellule de communication. Selon ce même responsable, ces interventions ont permis de relever 77 infractions qui se sont soldées par 69 procès-verbaux (PV) avec poursuites judiciaires et 17 propositions de fermeture de commerce durant cette même période. Sur les principales infractions relevées, les brigades de la direction du commerce ont recensé vingt trois pour non-respect des prix réglementaires, treize pour défaut d'affichage des prix, quatorze pour manque d'hygiène, sept pour défaut de facturation, sept pour commercialisation de produits périmés et six pour absence de registre du commerce, a-t-il détaillé. M. Ghomazi a, par ailleurs, fait remarquer que 64% des appels téléphoniques reçus, soit 49 appels sur les 76 enregistrés, sont fondés, alors que les 27 restants se sont avérés infondés, citant à titre d'exemple le cas où les brigades de contrôle ne trouvent pas notamment de commerce à l'adresse indiquée par les citoyens. Mis en service par le ministère du Commerce, ce numéro vert a été lancé dans le cadre du contrôle des pratiques commerciales, la lutte contre la spéculation, le contrôle de la conformité des marchandises et vise à permettre aux citoyens de signaler les dépassements commis par les commerçants, concernant les produits de large consommation et les pratiques portant atteinte à la santé du consommateur, a-t-on rappelés.

R. R.



Sahara occidental

Le Front Polisario appelle au respect «scrupuleux» du droit international

■ Le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, a appelé avant-hier les organisations internationales à collaborer au respect «scrupuleux» du droit international humanitaire en faveur des prisonniers sahraouis détenus par le Maroc.

Par Amel D.

Le Front Polisario appelle «instamment les organisations internationales à collaborer au respect scrupuleux du droit international en matière humanitaire et pour ce qui a trait aux prisonniers sahraouis en veillant, notamment, à ce que les personnes protégées détenues puissent recevoir la visite des délégués du Comité international de la Croix-Rouge, conformément aux dispositions de l'article 143 de la Quatrième Convention», a déclaré à l'APS M'hamed Khaddad, membre du secrétariat national du Front Polisario et coordinateur du Front Polisario avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso). Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Secrétaire général du Polisario, Brahim Ghali, vient d'envoyer une lettre au président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans laquelle il a rappelé que les prisonniers politiques devaient être jugés et détenus en territoire occupé sous peine de commettre une violation grave des dispositions de la Quatrième Convention de Genève. Il a également rappelé la nécessité d'«enquêter de manière impartiale sur les tortures auxquelles les prisonniers ont été soumis», exhortant le CICR à «intervenir» auprès des autorités d'occupation pour «mettre fin à l'ensemble de ces violations et veiller à ce qu'ils soient traités conformément aux normes du droit international humanitaire et notamment la



Quatrième convention de Genève qui vise à protéger les civils», a précisé M. Khaddad qui était de passage à Paris. Le Front Polisario, dont la déclaration d'adhésion aux conventions de Genève a été acceptée en 2015 par le gouvernement suisse, Etat dépositaire des dites conventions, a déploré la situation «pré-occupante» dans laquelle se trouvent les prisonniers politiques sahraouis détenus par les autorités marocaines et notamment les prisonniers de Gdeim Izik, a-t-il ajouté, réaffirmant qu'il est «fermement déterminé» à appliquer les Conventions de Genève dans le conflit qui l'oppose au Maroc depuis l'invasion, condamnée par les Nations unies, du territoire du Sahara occidental. Le Front Polisario a indiqué que l'article 2 commun aux quatre Conventions de

Genève précise que la Convention s'appliquera également dans tous les cas d'occupation, soulignant que les personnes civiles qui se trouvent sur le territoire occupé du Sahara occidental «ne peuvent être privées, en aucun cas ni d'aucune manière, du bénéfice des Conventions et que l'article 4 de la Quatrième Convention protège «les personnes qui, à un moment quelconque et de quelque manière que ce soit, se trouvent, en cas de conflit ou d'occupation, au pouvoir d'une Partie au conflit ou d'une Puissance occupante dont elles ne sont pas ressortissantes». Le Front Polisario rappelle, dans ce cadre, que «la puissance occupante qu'est le Maroc est liée, notamment pour la durée de l'occupation, par les dispositions relatives à l'interdiction des déportations et à l'inter-

diction de la soumission à la torture et/ou tout autre traitement dégradant», exigeant que les prisonniers de Gdeim Izik et tous les autres prisonniers soient, en application de l'article 76 de la Quatrième Convention, transférés dans les territoires. «Le mouvement de libération du Sahara occidental, a expliqué Khaddad, considère que «de telles déportations constituent des violations graves de la Quatrième Convention», demandant qu'il soit «immédiatement et définitivement mis fin à ces déportations».

Un député appelle la France à soutenir le référendum d'autodétermination

Le député Jean-Paul Lecoq, connu pour son soutien à la cause sahraouie, a appelé le

gouvernement français à contribuer pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et à rééquilibrer sa politique vis-à-vis du conflit qui oppose les Sahraouis au Maroc. Lors de sa rencontre avec le représentant du Front Polisario en France, Oubi Boucheraya Bachir, le député communiste, a indiqué jeudi une source sahraouie à Paris, a exhorté la France à «abandonner sa position partielle et flagrante en faveur du Maroc, pays qui occupe le Sahara occidental, territoire déclaré par l'ONU non autonome, donc en attente du processus de décolonisation». Pour cet élu français, le Maroc, puissance occupante du Sahara occidental depuis plus de 40 ans, «ne doit plus être soutenu dans son aventure colonialiste, mais il doit plutôt recevoir le soutien de la France et de l'Union européenne pour sortir de la crise issue de son occupation du Sahara occidental». C'est dans la perspective d'une solution juste au conflit que Jean-Paul Lecoq a appelé le gouvernement français à «appuyer le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, tel que préconisé par les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, et à promouvoir et protéger les droits de l'homme au Sahara occidental, bafoués par la puissance occupante». Au sujet des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, qui ont été injustement condamnés par la cour d'appel de Rabat, le député a affirmé la nécessité de respecter le droit international humanitaire et le droit universel «pour un procès juste et équitable».

A. D./APS

Pour une sortie de crise en Libye

L'ONU demande à Ghassan Salamé d'élargir les consultations

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé à son nouveau représentant spécial en Libye, Ghassan Salamé, d'élargir les consultations sur le règlement de la crise qui secoue ce pays depuis 2011, en appuyant une solution inclusive dans le cadre de l'accord politique libyen (LPL).

Le chef de l'ONU a demandé à M. Salamé «de consulter largement et d'élaborer une approche globale des Nations unies ainsi qu'un plan d'action à l'appui d'une solution politique inclusive à la crise», a rapporté le site ONU Info dans un entretien avec le nouvel émissaire onusien. Le chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a été reçu vendredi dernier par Guterres au siège de l'ONU pour discuter de sa nouvelle mission qu'il va entamer ces jours-ci en Libye, selon la même source. Avant de se rendre en Libye pour des consultations appro-

fondées avec tous les acteurs libyens, le représentant spécial devrait se réunir à New York avec les représentants de l'Algérie, de l'Égypte et de l'Italie ainsi qu'avec d'autres représentants des pays membres du Conseil de sécurité, a-t-il indiqué au site ONU Info. L'émissaire onusien a fait savoir que le chef de l'ONU avait réaffirmé durant cet entretien «la place importante qu'occupe la question libyenne dans l'agenda du secrétariat général». «Le Secrétaire général accorde une très grande importance à la mission que je vais commencer en Libye», a déclaré Salamé au site d'informations de l'ONU. «Il m'a indiqué qu'il était disposé à être personnellement impliqué dans la recherche d'une solution et que je pouvais compter sur son engagement personnel pour tenter de trouver une sortie de crise qui soit acceptable pour les Libyens», a-t-il ajouté. Guterres a clairement précisé que le

plan d'action onusien doit s'appuyer sur une solution politique inclusive dans le cadre du LPL. L'ONU, rappelle-t-on, avait évoqué en février dernier la possibilité d'amender cet accord pour le rendre acceptable par toutes les parties libyennes. Ghassan Salamé a relevé que «a toute première priorité est d'aider les Libyens (...) et de proposer des solutions créatives et innovantes». Il a reconnu que la déclaration conjointe adoptée à Paris par le général Khalifa Haftar, et le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez al-Serraj, est certes «théorique» mais «importante» du fait que les deux parties se sont entendues sur la nécessité de parvenir à une solution politique à la crise. «Le fait que les deux parties se soient entendues qu'il n'y a de solution que politique à leur conflit est quelque chose qui, certes est théorique, mais qui

est très important», a déclaré le représentant spécial. Dans son premier rapport sur la Libye transmis en avril dernier au Conseil de sécurité, Guterres avait indiqué que l'accord politique libyen «continuerait d'être soutenu par la majorité des acteurs libyens et internationaux comme seul cadre politique pour faire avancer le pays». Guterres avait déclaré avoir «pris note de l'émergence d'un consensus sur la nécessité d'apporter des modifications limitées à l'accord. Cela représente une opportunité pour surmonter l'impasse politique actuelle et faire avancer la transition». Le secrétaire général de l'ONU avait, alors, soutenu qu'il était nécessaire d'accélérer le processus de la révision de l'accord pour stabiliser la Libye car il s'agit «d'un pays africain important détenant les plus grandes réserves de pétrole du continent».

R. M.



Australie

Le projet d'attentat contre un avion téléguidé par l'EI

■ Des Australiens accusés d'avoir projeté de poser une bombe à bord d'un avion de la compagnie d'Abou Dhabi Etihad en partance de Sydney, puis d'avoir envisagé un attentat au gaz toxique, étaient téléguidés de l'étranger par le groupe État islamique (EI), a affirmé hier la police.

Par Rosa F.

Les suspects auraient dû introduire un engin explosif improvisé (IED) à bord d'un vol du 15 juillet mais l'engin n'a pas franchi l'étape du check-in à l'aéroport et la tentative a avorté. Deux hommes, Khaled Khayat, 49 ans, et Mahmoud Khayat, 32 ans, ont été inculpés dans cette affaire pour avoir préparé ou projeté «un acte terroriste». Un autre est toujours en garde à vue tandis qu'un quatrième a été relâché sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui. «Les instructions venaient d'un membre important de l'État islamique», «un commandant» de cette organisation jihadiste se trouvant à l'étranger, a déclaré Michael Phelan, commissaire adjoint de la police fédérale australienne. Après l'échec du premier projet d'attentat, les sus-

pects ont envisagé de mettre au point un «engin pour diffuser du sulfure d'hydrogène, un gaz inflammable et toxique, souvent mortel», a-t-il ajouté. Mais ce projet-là en était à un stade peu avancé. «Non seulement nous avons stoppé l'engin explosif qui devait aller dans l'avion, mais nous avons aussi complètement empêché le projet de dispersion chimique», a poursuivi le commissaire adjoint. Le projet d'attentat au gaz toxique ne visait pas forcément un avion, mais des lieux fréquentés en général. «Ils parlaient d'espaces bondés et fermés, potentiellement les transports publics, etc.», a dit le policier. Mais les suspects «étaient très loin d'avoir fabriqué un tel engin». Les échanges avec l'EI ont commencé en avril. Le groupe jihadiste a envoyé aux suspects les composants d'un IED via les services de fret internatio-

nal, à partir de la Turquie. Puis le responsable de l'EI leur a expliqué comment fabriquer la bombe avec les composants – «de puissants explosifs de qualité militaire» –, qui auraient «provoqué des dégâts significatifs». «Avec l'assistance de ce commandant (de l'EI), les accusés ont assemblé l'engin explosif, et nous pensons que l'IED était opérationnel et qu'il devait être placé sur ce vol d'Etihad», a déclaré l'enquêteur. La raison pour laquelle le projet a été avorté n'est pas clairement établie. «Il y a des spéculations sur le sujet», a dit le commissaire. L'engin – dissimulé dans un appareil de cuisine – «n'a pas franchi l'étape de l'enregistrement», peut-être parce que le bagage dans lequel il se trouvait avait été jugé trop lourd. Pour M. Phelan, il s'agit de «l'un des complots les plus sophistiqués jamais tentés en territoire australien». L'Australie participe à la coalition internationale emmenée par Washington qui mène des raids aériens contre l'EI en Irak et en Syrie depuis l'été 2014. L'Australie a relevé son niveau d'alerte aux attaques terroristes en septembre 2014, en raison du risque d'attentats inspirés par des organisations comme le groupe État islamique. Depuis lors, une douzaine d'attaques ont été déjouées et 70 personnes ont été inculpées. Les autorités n'ont cependant pas évité d'autres attaques, parmi lesquelles une prise d'otages dans



Ph. A. D. R.

un café de Sydney. Deux otages et l'auteur avaient été tués. La destination du vol qui était visé n'a pas été révélée mais la presse a évoqué Abou Dhabi comme possibilité. En début de semaine, Etihad avait annoncé qu'elle travaillait avec les autorités australiennes. Si la police s'est refusée à préciser l'identité ou la nationalité du commandant de l'EI, elle a expliqué qu'il aurait été présenté aux suspects via un membre de leur famille, lequel serait un haut respon-

sable de l'EI en Syrie. La sécurité a été renforcée aux aéroports australiens après l'arrestation des quatre hommes à Sydney la semaine dernière. Les conséquences des attentats auraient pu être «catastrophiques», a déclaré le ministre de la Justice, Michael Keenan. «Mais je veux rappeler à tous que c'est la 13^e fois en trois ans que nous avons pu empêcher une attaque terroriste sur le sol australien, grâce à l'excellence de nos services de sécurité».



Points chauds

Chute

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron, président français, a connu un parcours politique tout à fait inédit dans une démocratie occidentale. Nommé ministre de l'Économie de François Hollande en août 2014, il crée rapidement son propre parti, sans étiquette, En Marche ! en avril 2016. Une démarche très critiquée par le Premier ministre Manuel Valls, qui n'apprécie pas de voir ce novice en politique jouir d'une bonne popularité alors que la sienne est abyssale. Mais Macron n'aura pas à subir Valls encore très longtemps car il démissionnera du gouvernement quelques mois plus tard, en août. À partir de là son parti commence à connaître une popularité de plus en plus forte, malgré sa jeunesse. Et Macron lui-même commence à être crédité de scores élevés dans les prévisions des élections présidentielles, auxquelles il est officiellement candidat dès le 16 novembre 2016. Sa popularité continue d'irriter surtout à gauche, où il est perçu comme un obstacle en vue pour le candidat que présentera le Parti socialiste. Manuel Valls surtout, qui n'a jamais apprécié Macron, se montre particulièrement dur à son égard et semble laisser penser que la popularité de Macron n'est qu'un événement éphémère. Manuel Valls, qui souhaite lui-même se présenter à la présidentielle, démissionne alors du gouvernement avec perte et fracas et se déclare candidat à la primaire de la gauche. Une primaire qu'il perdra nettement. Pendant ce temps, le candidat d'En Marche ! dépasse Marine Le Pen dans les sondages et ses chances de victoire deviennent de plus en plus plausibles. Finalement aidé par le scandale des emplois fictifs, supposés de son épouse et de ses enfants, qui éclabousse François Fillon, Macron remporte le premier tour de la présidentielle et se retrouve face à la candidate du FN pour le second tour. Un mauvais débat d'entre-deux tours affaiblit Le Pen qui sort grande perdante du deuxième tour. Macron devient ainsi président de la République avec un bagage politique historiquement mince. Sa popularité, aidée par un besoin des Français de croire à un meilleur futur, est au zénith, et c'est avec facilité que son parti remportera les élections législatives avec une majorité absolue. Mais comme tout à une fin, l'état de grâce du jeune président français devait lui aussi toucher à sa fin. Ainsi, après une première baisse spectaculaire en juillet, la popularité de Macron subit une nouvelle érosion (-7), avec 36% seulement de jugements positifs sur son action, selon un sondage YouGov diffusé jeudi. Trois mois après son arrivée à l'Élysée, le dirigeant français perd notamment quatorze points en un mois auprès des sympathisants centristes et huit auprès de ceux des Républicains. Quarante-neuf pour cent (+13) des personnes interrogées jugent désormais négativement son action. Reste à savoir si cette chute se poursuivra à l'instar de celle, mémorable, de François Hollande, qui ne s'en est jamais relevé, ou s'il arrivera à inverser la tendance, ou du moins à se stabiliser pour préserver son image et sa crédibilité ainsi que celles de son mandat. F. M.

États-Unis

Trump furieux contre l'enquête russe qui s'accélère avec un grand jury

Donald Trump s'est déchaîné jeudi soir contre l'enquête sur l'ingérence présumée russe dans la présidentielle américaine de 2016, qui a franchi une étape vers de possibles poursuites pénales avec la constitution d'un grand jury, rapportée par les médias américains. «L'histoire russe est une fabrication totale», a lancé Donald Trump lors d'un meeting devant une foule de ses partisans en Virginie Occidentale. «La raison pour laquelle les démocrates ne parlent que de cette histoire russe totalement inventée est qu'ils n'ont pas de message, pas d'agenda et pas de vision». Selon le *Wall Street Journal*, ainsi que le *Washington Post* et le *New York Times*, le procureur spécial Robert Mueller, qui enquête sur les accusations d'ingérence russe durant la campagne présidentielle de 2016 et des soupçons de collusion entre l'équipe du candidat Trump et Moscou, a constitué un grand jury, ce qui pourrait déboucher sur des poursuites pénales à Washington. Selon le WSJ, ce grand jury – une sorte de chambre d'instruction composée de citoyens qui délibèrent dans le secret du huis clos pour déterminer si les éléments présentés par le procureur peu-

vent donner lieu à une inculpation – a été formé dans les «récentes semaines». «Vous ne constituez pas un grand jury à moins que votre enquête ait mis en évidence assez d'éléments qui pour vous reflètent une violation d'au moins une disposition criminelle, sinon davantage», a commenté pour l'AFP Bradley Moss, avocat américain spécialisé dans les affaires de sécurité nationale. Pour lui, il s'agit d'une «escalade significative du processus» judiciaire dans l'affaire russe. «L'ancien directeur du FBI, James Comey, a dit trois fois que le président n'est pas visé par l'enquête et nous n'avons aucune raison de croire que cela a changé», a pour sa part affirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders. Le président américain a toujours catégoriquement nié toute collusion avec la Russie dans le cadre de la campagne présidentielle de 2016 et a qualifié l'affaire, qui empoisonne sa présidence, de «chasse aux sorcières». Mais il a été forcé de reconnaître que son fils aîné Donald Jr, son beau-fils Jared Kushner et le directeur de sa campagne Paul Manafort avaient rencontré une avocate russe liée au Kremlin pour obtenir des informations potentiel-

lement compromettantes sur la démocrate Hillary Clinton. Parallèlement, M. Mueller enquêterait sur les finances de M. Trump et ses associés, selon la chaîne CNN. Le président a publiquement prévenu le procureur spécial que cela constituerait le franchissement d'une ligne rouge, faisant craindre à nombre d'observateurs qu'il ne tente d'écarter Robert Mueller de cette enquête tentaculaire. Les accusations d'ingérence russe dans l'élection présidentielle ont figuré parmi les principales motivations des nouvelles sanctions contre Moscou adoptées à une majorité écrasante par le parlementaire américains. Promulguées mercredi par M. Trump, elles ont suscité la colère de Moscou. «Nos relations avec la Russie sont à un plus bas historique et très dangereux», a tweeté jeudi Donald Trump qui se targuait pourtant lors de sa prise de fonctions en janvier de pouvoir réchauffer les relations avec le Kremlin. Il a blâmé les parlementaires, lançant : «Vous pouvez dire merci au Congrès, ces mêmes gens qui s'avèrent incapables de nous donner une couverture santé», a-t-il lancé.



En attendant les cartes électroniques

Près de 6 400 cartes distribuées pour tous les métiers des arts et lettres

■ Près de 6 400 cartes d'artistes ont été distribuées aux hommes exerçant dans les métiers des arts et des lettres à travers le pays et ce, depuis la création et l'installation, en 2012, du Conseil national des arts et des lettres, a annoncé, avant-hier à Bouira, le président de cette institution, Abdelader Bendaâmèche.

Par Maïssa B.

Depuis la création du Conseil en 2012, nos commissions ont reçu et examiné 10 594 dossiers dont 8 055 demandes ont été validées. Elles ont également distribué 6 399 cartes pour des artistes de différents métiers, a tenu à préciser M. Bendaâmèche lors d'une rencontre avec les artistes de la wilaya de Bouira. Le même responsable a ajouté que des milliers de dossiers incomplets sont en instance, certains en cours d'examen, tandis que plusieurs autres ont été annulés, a-t-il dit. Au cours de cette réunion qui

s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale, le président du Cnal a expliqué à l'assistance qu'il s'agissait de cartes provisoires en attendant l'établissement de cartes électroniques prévues dans les prochains mois. «Ces cartes actuelles ne sont que des cartes provisoires et nous prévoyons d'établir d'autres cartes électroniques et officielles devant aider davantage l'artiste, quel que soit son métier», a assuré M. Bendaâmèche qui a saisi cette occasion pour remettre aux artistes treize cartes professionnelles. Par ailleurs, M. Bendaâmèche a rassuré tous les artistes quant à l'élaboration des

lois devant régir tous les métiers des arts et lettres dans tout le territoire national afin d'identifier le cadre juridique de l'artiste.

Le Conseil national des arts et lettres est en train de mener une opération d'assainissement de ce secteur dont l'objectif est de clarifier davantage tous les métiers concernés par les nouvelles lois établies par les pouvoirs publics dans le cadre de la reconnaissance des métiers de l'artiste, a souligné l'intervenant.

Ce dernier a qualifié d'important la loi pouvant permettre à l'artiste de bénéficier de la sécurité sociale qui n'existait pas auparavant, a-t-il dit, tout en appelant les artistes à la patience



ce afin de mener ce travail de reconnaissance portant beaucoup d'avantages pour les artistes et les hommes de lettres. Le Cnal a élaboré d'autres lois visant à améliorer le statut socio-professionnel de l'artiste. Ces lois devront être adoptées d'ici à la fin 2017 ou début 2018 au niveau de l'Assemblée populaire

nationale (APN), a précisé M. Bendaâmèche. Au cours de la même rencontre, le responsable a écouté les préoccupations soulevées par les artistes de la wilaya de Bouira, dont plusieurs d'entre eux exercent dans la précarité.

M. B.

«Été Algérie 2017»

Top départ pour une 2^e tournée de la caravane

Le départ de la deuxième caravane «Été Algérie 2017 à travers plusieurs régions d'Algérie» a été donné avant-hier à partir du Village des artistes à Zeralda (Alger), avec, au programme, des soirées musicales et des représentations dans le 4^e art. Initialement programmée en trois tranches du 18 juillet au 31 août, la caravane «Été Algérie 2017» entre dans sa deuxième

phase après avoir permis à plusieurs artistes de conduire la première caravane, partie le 18 juillet dernier, pour assurer l'animation dans une centaine de localités de l'Algérie profonde.

Cette deuxième caravane, prévue du 3 au 22 août, est conduite par des groupes de musique, des chanteurs et des comédiens connus du public, répartis en douze convois, qui se

produiront, chacun, dans plusieurs autres régions d'Algérie.

Parmi les quelque 300 artistes à prendre part à cette tournée, l'ancien chanteur kabyle Djamel Chir, Joe Batoury (World Music), Abdelkader El Khaldi (bedouin-wahrani), Dalila Brahimi (kabyle), Karim Mesbah, Cheb Nassiro Nacer, Mustapha Guerouabi, Assila et Sid Ali Dziri (variétés algériennes), l'humoriste Tahar

Bennour dit «Sartana», la troupe de théâtre pour enfants «El Boudouawiya» et le comédien-contreur Berkane Mahfoud. Coordinée par l'Office national de la Culture et de l'Information (Onci) et l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda), la Caravane «Été Algérie 2017» est organisée sous l'égide des ministères de la Culture, et celui de l'Intérieur, des

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Cet «événement culturel de proximité», ainsi que le qualifie le directeur général de l'Onda, Samy El Hocine Bencheikh, vise, entre autres, à «permettre aux artistes de vivre de leur art», a-t-il dit.

Cérine N.

Au «Petit théâtre» d'Oran du 18 au 20 août

Des journées théâtrales dédiées à Sirat Boumediene

Des journées théâtrales dédiées au regretté comédien Sirat Boumediene (1947-1995) sont prévues du 18 au 20 août prochains à Oran, a-t-on appris jeudi du président de l'association culturelle locale «El-Amel», organisatrice de cet événement.

Une cinquantaine d'artistes en herbe prendront part à cette manifestation qui se tiendra au «Petit théâtre» de l'association «El-Amel» sous le slogan «Théâtre pour demain», a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi.

Plusieurs spectacles seront animés dans

le cadre de ces Journées théâtrales coïncidant avec la commémoration de la 22^e année de la disparition de feu Sirat Boumediene, a-t-il indiqué. Les prestations des participants seront évaluées par un jury composé de trois spécialistes du 4^e art, a fait savoir Mihoubi, signalant que le lauréat bénéficiera d'un accompagnement technique pour le montage du monologue «Djelloul El-Fhaymi». Ce monologue sera inspiré du personnage qui fut brillamment campé par feu Sirat Boumediene dans la pièce «El-ajouad» (Les généreux) d'Abdelkader Alloula (1939-1994),

et qui lui valut le prix de la meilleure interprétation au Festival théâtral international de Carthage (Tunisie, 1985). L'association présidée par Mihoubi est basée au Centre culturel «Mbarek-El-Mili», au centre-ville d'Oran. Elle a à son actif plus de 40 années d'activités marquées notamment par l'investissement de ses cadres dans la formation de jeunes talents. Ses moyens ont été consolidés en 2015 avec la création du «Petit Théâtre», structure légère de 70 places offrant de meilleures conditions pour l'organisation des stages. **Wahiba H./APS**

Le centre culturel à Oued Koriche

L'établissement désormais baptisé Haroun Rachid

Étant le plus grand espace culturel au niveau de la commune d'Oued Koriche, le centre géré par l'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger, a été baptisé du nom du célèbre musicien algérien Haroun Rachid.

Haroun Rachid, né le 30 janvier 1932 à Belcourt (Alger), a fait l'école indigène Olivier, à l'allée des Mûriers, où il a décroché le certificat d'études en 1945. Il a poussé ses études jusqu'à la classe de terminale. En parallèle, il a été initié à la musique grâce au concours du professeur Ferdinand Ribera, un Franco-

Italien, qui excellait dans le violon. Cela lui a permis d'accéder en 1945 à l'annexe du Conservatoire de Paris, qui se trouvait à l'actuelle place des Martyrs. Au déclenchement de la lutte armée, Haroun Rachid adhère au mouvement révolutionnaire pour devenir chef de cellule de l'Organisation civile du Front de libération nationale (Ocfnl) à Alger. Arrêté en 1957 par l'armée française, il connaît les affres de la détention aux côtés de Messaoudi Zitouni, Sid-Ali Abdelhamid, Tahar Chebouki, Ahmed Aroua, Aïssat Idir, Djermene Rabah et

d'autres. Il connaîtra ainsi la vie des camps de concentration de la piscine d'El Anasser, à Sidi Chahmi, Paul Cazelles et Bossuet. Après sa libération, en 1959, Haroun Rachid crée l'Orchestre national de variétés.

A l'indépendance, il sera à l'origine de la création des orchestres de variétés et symphoniques dont les plus prestigieux sont Nassim, Min dimai el qoloub et Nachid el oummal. Haroun Rachid a eu l'insigne honneur d'être le compositeur de l'hymne national algérien *Qassaman*. Il a, à son actif, plusieurs compositions

et une carrière de formateur en qualité de professeur émérite au Conservatoire d'Alger. Haroun Rachid est décédé, le 22 mai 2010 à Alger à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie.

Il est à noter que le centre culturel Haroun-Rachid reçoit plus de 250 adhérents qui bénéficient de multiples services proposés par le centre : bibliothèque, salle de lecture, classe de théâtre, classe de musique, salle de fitness pour femmes et espace Internet.

Samia A.

Rendez-vous culturels

- Plage de Matares à Tipaza**
Du 13 au 17 août :
Retour de l'évènement Cinéplage.
13 août :
Projection des films «Le Hublot» et «Certifié Hala!».
14 août :
Projection des longs metrages «El Maktoub» et «Papa n'zenu»
15 août :
Projection d'un extrait du concert musical de Aziz Sahmaoui puis du film «Les vacances de l'inspecteur Tahar»
16 août :
Projection des films «Papillon» et «Chroniques de mon village»
17 août :
Projection du «Point de fuite» et «Timgad»



Coup-franc direct

Est-ce que le monde est sérieux ?

Par Mahfoud M.

A lors que d'aucuns pensent que ce touchent les footballeurs est vraiment indécent, on nous sort cette affaire Neymar et ce transfert plus que record vers le PSG qui dépasse tout entendement. Avec le prix de son transfert, certains affirment qu'on pourrait mettre fin à la famine dans le monde, alors que d'autres voient que le prix mis par le club de la capitale française pour l'acquiescer est l'équivalent du budget d'un pays d'Afrique. Mais que se passe-t-il dans le monde du football qui défie toute logique et qui ne connaît pas de frontières quand il s'agit d'attirer les stars ? Il est clair que l'argent a complètement pourri ce sport, pratiqué à une certaine époque pour le plaisir et pour l'amour du beau jeu, alors que le football-business a fait maintenant son apparition et risque de nous pourrir la vie, sachant que seuls quelques clubs seront en mesure d'attirer les meilleurs joueurs du monde sans aucune logique. On a beau parler d'assainir le football avec des actions ici et là, mais cela ne change rien. En effet, le fair-play financier que l'UEFA souhaitait appliquer sur les clubs est resté lettre morte et plus rien n'est fait pour arrêter la machine mise en branle par certaines formations prêtes à tout faire pour ramener les meilleurs.

M. M.

Mondiaux 2017 d'athlétisme La DTN reste confiant

LE DIRECTEUR technique national (DTN) à la fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou, dit espérer des huit athlètes algériens qui participent aux Championnats du monde d'athlétisme à Londres, «de meilleures performances que celles déjà réalisées». «Nous espérons que nos athlètes feront honneur à eux-mêmes et à leur pays. On aimerait qu'ils se donnent à fond pour au moins essayer d'aller le plus loin possible dans leur parcours et réaliser des performances meilleures que celles déjà obtenues», a déclaré Sadou à l'APS, à la veille de l'ouverture officielle des Championnats, prévue hier. Il a cependant estimé qu'il «fallait être réaliste» et qu'au niveau des Championnats du monde, accéder en finale est «déjà énorme pour les athlètes». Avec le «grand absent» Taoufik Makhloufi, blessé, les chances de médailles pour l'Algérie «sont très maigres», a souligné le DTN qui garde néanmoins «une lueur d'espoir» avec Larbi Bourrada (décathlon), qu'il a qualifié d'athlète «très coriace, très solide et qui s'accroche». «Avec Bourrada, nous espérons quelque chose», a révélé Sadou, insistant encore une fois qu'être en finale dans pareille compétition constituait «un grand résultat et un exploit».

Il a ajouté que sur le plan disciplinaire, les huit athlètes qualifiés de différentes spécialités sont «sans aucun reproche, ils sont assidus et sont également habitués à ce genre de compétition». La préparation dont ils ont bénéficié en Algérie et à l'étranger est «satisfaisante», a-t-il encore dit. Les athlètes algériens qui participeront aux Mondiaux de Londres sont Larbi Bourrada au décathlon, Abdelmalik Lahoulou (400m/haies), Mohamed Amine Belferar (800m), Bilal Tabti (3000m steeple), Hichem Bouchicha (3000m steeple), Abderrahmane Anou (1500m), Kenza Dahmani (marathon) et Amina Bettiche (3000m steeple).

Le DTN relève que ces athlètes qui ont réalisés les minima qualificatifs aux Championnats du monde étaient de niveau «dis-

parate». Il y a ceux sur lesquels l'Algérie «compte énormément», en l'occurrence ceux qui ont atteint la finale et les demi-finales lors des jeux Olympiques de Rio de l'été 2016. Dans cette catégorie, Sadou cite encore Larbi Bourrada. «Nous attendons beaucoup de Larbi Bourrada qui a été 5^e l'année passée à Rio et 5^e également aux Championnats du monde-2015 de Pékin. Cette année ses chances sont intactes et l'objectif est d'être parmi les huit premiers», a-t-il dit. Outre Bourrada, Sadou cite également le jeune Lahoulou Abdelmalik qui a été «bon» ces dernières années sur le 400 mètres haies. Lahoulou a battu le record d'Algérie à Rio dans sa discipline avec un 48.62. Un «très bon résultat de niveau mondial. L'année passée il a atteint les demi-finales à Rio, des résultats qui lui ont valu une prise en charge de manière particulière», rappelle le DTN. Le pronostic «réaliste» de Lahoulou pour les Championnats du monde de Londres établi par son entraîneur est qu'il soit parmi les 10 premiers. Pour le pronostic des autres athlètes, l'entraîneur d'Anou s'attend à voir son poulain se classer parmi les 12 premiers sur le 1500m, Dahmani Kenza est prévue parmi les 30 premières au marathon et Bettiche est pronostiquée pour la finale, donc parmi les 8 premières.

CHAN-2018 (Qualifications)/Algérie-Libye

«Nul ne peut m'imposer des joueurs»

■ Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, l'Espagnol Lucas Alcaraz, a affirmé, jeudi, qu'il avait son idée sur la Libye, son adversaire lors de la double confrontation entrant dans le cadre du dernier tour qualificatif du championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 dont la phase finale aura lieu au Kenya.

Par Mahfoud M.

«**N**ous avons notre idée sur cette équipe libyenne qui reste à prendre très au sérieux. Nous avons visionné des matchs, récoltant le maximum d'informations. A partir de là, nous allons essayer d'élaborer le plan tactique idoine pour contrer cette équipe», a indiqué Alcaraz lors d'un point de presse tenu au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Le match aller se jouera le samedi 12 août au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine (20h45) alors que le match retour est prévu le vendredi 18 août au stade Tayeb-M'hiri de Sfax (Tunisie).

Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera directement pour le CHAN, fixé du 11 janvier au 2 février 2018 en présence de 16 nations.

Les coéquipiers du gardien de but Chamseddine Rahmani (CS Constantine) soumis à un programme bi-quotidien, seront libérés vendredi pour un repos de trois jours avant de réintégrer le stage lundi.

Ce match aller sera une occasion pour l'équipe nationale d'effectuer son retour à Constantine après presque trois décennies d'absence, ce qui a réjoui les joueurs de la sélection ainsi que le staff technique.

«Nous avons toujours dit, en compagnie du président de la fédération, qu'on voulait jouer un peu partout en Algérie. Ce sera un avantage pour nous d'évoluer au stade de Constantine. Concernant les conditions climatiques qui sévissent actuellement, il faudra bien s'y adapter», a-t-il ajouté.

Appelé à donner son avis sur le déroulement du stage entamé dimanche dernier à Sidi Moussa,

Le sélectionneur national défend la liste qu'il a choisie



PH: S. D. R.

Lucas Alcaraz, également en charge de l'équipe A, s'est dit satisfait de la réaction de ses joueurs.

«Ma préoccupation majeure, c'est l'état physique des joueurs en cette période de la saison. L'objectif est d'essayer de trouver un équilibre entre le travail physique, au sens propre du terme, et le travail qui doit être fait pour éviter aux joueurs de se blesser», a souligné le coach andalou.

Concernant ses choix de sélection en vue de cette double confrontation, Alcaraz les a défendus tout en soulignant que les éléments présents ont été retenus selon «des critères bien précis». «On peut se tromper sur un choix de joueur mais personne ne peut remettre en cause le travail que nous sommes en train d'effectuer. La mise sur pied de cette sélection s'est faite en groupe après un travail de longue haleine. Chacun des éléments du staff technique a contribué à sa manière pour la reconstitution de cette équipe A' dont les joueurs ont été choisis selon les caractéristiques de l'adversaire», a-t-il indiqué.

Et d'enchaîner : «Pour établir cette liste, nous nous sommes basés sur le noyau de l'équipe olympique qui avait pris part aux Jeux Olympiques 2016 et celle qui a participé aux Jeux de la Solidarité islamique JSI-2017 à Bakou», a-t-il expliqué.

Le défenseur du Paradou AC

(Ligue 1/Algérie), Youcef Attal, qui s'est engagé pour une saison à titre de prêt avec Courtrai (Div.1 belge) n'est plus concerné par ce double rendez-vous face à la Libye.

L'objectif tracé est de décrocher un billet pour la prochaine édition du CHAN, une épreuve mise sur pied en 2009 et à laquelle l'Algérie n'a participé qu'une seule fois, soit en 2011, lorsqu'elle avait terminé 4^e de la deuxième édition abritée par le Soudan.

Par ailleurs, Alcaraz a coupé court aux spéculations concernant la présence en force de joueurs du Paradou AC et de l'USM Alger dans la liste, en vue de la double confrontation face à la Libye comptant pour le dernier tour qualificatif du championnat d'Afrique des nations.

«Le président de la FAF, Zetchi, n'a aucune influence sur mes choix de sélection. En 30 ans de métier, je n'ai jamais été influencé par qui que ce soit et ce n'est pas aujourd'hui que je vais me soumettre», a affirmé Alcaraz.

«J'ai sollicité mon compatriote, l'entraîneur du PAC, Josep Maria Noguès, juste pour lui demander des informations supplémentaires sur ces joueurs que j'ai retenus, c'est tout à fait normal que je procède de cette manière», a-t-il ajouté.

M. M.

Natation

Khendrich bat le record d'Algérie du 800m

Le nageur du NR Dely Brahim, Lounis Khendrich, a pulvérisé son record d'Algérie du 800 m nage libre, lors de la finale de la distance disputée jeudi à la piscine du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Khendrich avec un chrono de (8:14.92) a amélioré de quatre secondes son ancien record (8:18.53). «Je suis très content de battre à nouveau le record d'Algérie du 800 m, une semaine après l'avoir obtenu lors du championnat inter-wilaya. Ce n'était pas facile de battre ce record, vu que j'ai déjà essayé sur le 200 m papillon», a déclaré Khendrich à l'APS. «Je remercie mon entraîneur, Ali Manceri, et ma famille qui me soutiennent

depuis le début et me donnent la force pour battre des records», a-t-il ajouté. La deuxième place de la finale du 800 m est revenue à l'Imed Tchouar (RT Ain-Turk) avec une chrono de (8:44.61), devant son coéquipier Abdelkader Bendahmane (8:51.96).

Sahnoune et Cherouati devant le conseil de discipline le 8 août

Les nageurs algériens, Oussama Sahnoune et Souad Cherouati, passeront finalement le 8 août au lieu du 31 juillet devant le conseil de discipline de la Fédération algérienne de natation (FAN)

pour expliquer leur «comportement» et les communiqués publiés sur les réseaux sociaux avant leur départ aux Championnats du monde, disputés du 23 au 30 juillet à Budapest (Hongrie).

«Oussama Sahnoune et Souad Cherouati ont tenu des propos qui ont touché à la stabilité de l'équipe nationale et celle de la fédération. Il y a eu diffamation suite à leurs écrits publiés sur facebook. Ils vont passer devant le conseil de discipline le 8 août prochain parce que la FAN ne permet pas ce genre d'agissements», a indiqué le président de l'instance fédérale, Mohamed Hakim Boughadou, jeudi, en marge du championnat d'Algérie de natation Open.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Suspectées du meurtre d'un jeune homme aux Issers

4 personnes arrêtées à Boumerdès

UNE BANDE criminelle de 4 individus (âgés entre 27 et 36 ans) suspectés du meurtre d'un jeune homme de 20 ans en le jetant dans un puits aux Issers a été neutralisée dernièrement par les services du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Boumerdès.

Selon le chargé de la communication et des relations générales auprès de ce corps, les éléments de cette bande suspectés du meurtre du jeune homme originaire de Chlef, et travaillant au village Torfa dans la commune des Issers (à l'est de la wilaya), ont été arrêtés sous le chef d'inculpation de constitution d'une association de malfaiteurs et homicide volontaire avec guet-apens et préméditation. L'affaire remonte au 28 juillet dernier, lorsqu'un appel téléphonique informant de la présence du corps d'un jeune homme dans un puits du village Torfa (Issers), a été reçu par le centre opérationnel du groupement territorial de la wilaya. Une fois la dépouille

extraite du puits, les gens du village en question l'ont reconnue comme étant celle d'un jeune travailleur au niveau de la laverie de carottes du village. Examinée, des traces de blessures et d'écorchures ont été découvertes sur le corps de la victime, prouvant qu'elle a reçu des coups et a tenté de résister à ses agresseurs. Selon les investigations menées par les enquêteurs dans cette affaire, une altercation verbale aurait éclaté entre les suspects et la victime qui était avec un ami, alors qu'ils étaient tous deux en état d'ébriété. Mais la dispute entre les deux parties s'enflamma, et la victime pris la fuite vers une forêt voisine où les suspects l'ont poursuivie, avant de la rouer de coups et la jeter dans un puits, où elle rendit l'âme. Le procureur de la République près le tribunal de Bordj Menail a ordonné la mise en détention des quatre suspects au pénitencier de Bordj Menail, a ajouté la même source.

Mina H.

Sous le thème de la «Protection de l'enfance»

Emission demain d'un nouveau feuillet de 2 timbres-poste

UN NOUVEAU feuillet de deux timbres-poste ayant pour thème «Protection de l'enfance», l'un intitulé «Les dangers d'internet» et l'autre «Sécurité routière», sera émis le 6 août par Algérie Poste, a indiqué un communiqué de cette entreprise publique.

Selon la même source, l'émission de ce nouveau feuillet tend à «sensibiliser les citoyens sur les dangers du mauvais usage d'internet et les parents sur l'importance de préserver l'intégrité physique et morale de l'enfant face à ces dangers». Ce nouveau feuillet évoque également la sécurité routière qui figure parmi les priorités du gouvernement et qui est devenue une préoccupation majeure des

pouvoirs publics. «Le ministère de l'Education nationale et la Direction de philatélie avaient organisé un concours national autour de ce thème, sanctionné par le choix d'une conception réalisée par la petite Amira Khelifa», a ajouté la même source. La vente générale du nouveau feuillet est prévue pour la journée de mardi prochain à travers tous les bureaux de poste, et ce, après une vente anticipée qui aura lieu aujourd'hui et demain dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya, a précisé la même source.

Khadidja N.

Accidents de la route

12 morts en une semaine

DOUZE personnes sont décédées et 248 blessées dans 202 accidents de la route enregistrés durant la dernière semaine du mois de juillet, selon un bilan publié avant-hier par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le bilan fait état d'un recul de 29 du nombre d'accidents, de 39 de celui des blessés alors que celui des

décès a connu une augmentation de 7 cas par rapport à la précédente semaine.

Le facteur humain reste la principale cause des ces accidents (95%), suivi de l'état des véhicules et des routes, a ajouté la même source.

Amine Z.

DRAME DE L'AFRIQUE



Fermeture de la route Tadmaït/Tizi Ouzou vers Alger

Une vieille femme meurt dans un embouteillage

■ L'irréparable s'est produit avant-hier sur la route, suite à une action de protestation des habitants qui a consisté à bloquer la RN12 reliant Tizi Ouzou à Alger, à hauteur de la commune de Tadmaït.

Par Hamid M.

Une dame âgée souffrant d'insuffisance rénale, évacuée par ses proches vers un hôpital à Tizi Ouzou, a rendu l'âme à l'intérieur d'un véhicule pris dans l'embouteillage provoqué par ladite action de protestation. Les protestataires issus d'un quartier de Tadmaït avaient recouru à cette action pour réclamer l'alimentation de leurs habitations en électricité depuis un nouveau transformateur auquel s'étaient opposés quatre personnes dont les maisons se trouvaient sur le tracé de la ligne envisagée. Les éléments de la Protection civile de l'unité de Draa Ben Khedda sollicités pour

secourir la femme ont été pris également dans le même bouchon et n'ont malheureusement pas pu la sauver. Ils ont évacué vers la polyclinique de Tadmaït la dépouille de la victime âgée de 76 ans. L'annonce de la triste nouvelle relayée sur les réseaux sociaux a suscité l'indignation des internautes qui n'ont pas manqué d'interpeller les autorités afin d'agir face à ces actions de fermeture de routes par des citoyens pour exprimer leurs revendications. La condamnation de la «violence» de telles actions a été unanime et les appels à faire respecter la loi quand il s'agit d'atteinte à la libre circulation des personnes sur les routes se sont multipliés. Les

usagers de la route sont devenus otages des auteurs de telles actions de protestation. Il a fallu une perte humaine pour que l'on dénonce cela, bien que de nombreux citoyens ont eu des désagréments suite à la fermeture de tronçons routiers. Certains ont raté leurs examens, d'autres leurs rendez-vous médicaux ou leurs vols. Alors que d'autres ont été empêchés de regagner leurs postes de travail et autres tracaseries, comme cette information faisant état, lors de la fermeture de la RN 12 avant-hier jeudi, de l'accouchement d'une parturiente alors qu'elle se rendait à une clinique à Tizi Ouzou. H. M.

Suite au renversement d'un camion citerne à Sétif

Un agent de la Protection civile décède

Un agent de la Protection civile a trouvé la mort, avant-hier soir, tandis que 2 autres ont été blessés, suite au renversement d'un camion-citerne dans la commune de Tizi N'Bechar (Sétif), alors qu'ils étaient en route pour circonscrire un incendie de forêt qui s'est déclaré au niveau de la commune de Amoucha, a indiqué un responsable à la direction générale de

la Protection civile. «Un camion-citerne s'est renversé jeudi soir vers les coups de 19h, alors qu'il était en route pour circonscrire un feu de forêt qui s'est déclaré dans la commune de Amoucha au niveau de la route nationale N9 reliant Sétif à Bejaïa, plus précisément dans la commune de Tizi N'Bechar», a précisé le sous-directeur des statistiques et de l'information, le colonel Farouk

Achour, ajoutant que «l'accident a fait un mort (le caporal Aissaoui Noureddine âgé de 53 ans et père de 4 enfants) et 2 blessés». Suite à cet accident tragique, Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Noureddine Bedoui, a présenté ses condoléances à la direction générale de la Protection civile.

APS